

ENS Éditions

La méthode historique appliquée aux sciences
sociales | Charles Seignobos

Introduction

Méthode historique et sciences sociales

Texte intégral

I. *Méthode historique.* – Nature de l'histoire. –
Caractère indirect de la méthode historique. –
Opérations historiques.

II. *Sciences sociales.* – Sens primitif de ce mot. –
Sens actuel. – Caractère des sciences sociales.

III. *Nécessité de la méthode historique dans les
sciences sociales* : 1° Pour l'étude des phénomènes
actuels ; – 2° Pour l'étude de l'évolution des
phénomènes.



- 1 I. – La *méthode historique* est la méthode employée pour constituer l'histoire ; elle sert à déterminer scientifiquement les faits historiques, puis à les grouper en un système scientifique.
- 2 Il semble donc au premier abord, tant qu'on reste dans la logique formelle, qu'il existe une science spéciale, *l'histoire*, que cette science étudie une certaine catégorie de faits, les faits historiques, et qu'elle les étudie par une méthode appropriée à la nature de ces faits ; – de même qu'il y a une science de la chimie qui étudie les faits chimiques par une méthode chimique, une science de la biologie qui étudie les faits biologiques – ou (pour prendre comme exemple une science descriptive) une science de la zoologie qui décrit le monde animal. L'histoire serait une science d'observation. Il semble même qu'on puisse délimiter la catégorie de faits étudiés par l'histoire ; ce sont toujours des faits *passés*, et des faits *humains*. Les faits passés relatifs aux animaux ou aux plantes ne sont plus rangés dans la catégorie de l'histoire ; le mot *histoire naturelle* représente une conception entièrement abandonnée. L'histoire, au sens moderne, se réduit à l'étude des hommes vivant en société ; elle est la science des faits humains du passé.
- 3 Mais, dès qu'on cherche à délimiter pratiquement le terrain de l'histoire, dès qu'on essaie de tracer les limites entre une science historique des faits humains du passé et une science actuelle des faits humains du présent, on s'aperçoit que cette limite ne peut pas être établie, parce qu'en réalité il n'y a pas de faits qui soient historiques par leur nature, comme il y a des faits physiologiques ou biologiques. Dans l'usage vulgaire le mot « historique » est pris encore dans le sens antique : digne d'être raconté ; on dit en ce sens une « journée historique », un « mot historique ». Mais cette notion de l'histoire est abandonnée ; tout incident passé fait partie de l'histoire, aussi bien le costume porté par un paysan du XVIII^e siècle que la prise de la Bastille ; et les motifs qui font paraître un fait digne de mention sont infiniment variables. L'histoire embrasse l'étude de *tous* les faits passés, politiques, intellectuels, économiques, dont la plupart ont passé inaperçus. Il semblerait donc que les faits historiques puissent être définis : les « faits passés », par



opposition aux faits actuels qui sont l'objet des sciences descriptives de l'humanité. C'est précisément cette opposition qu'il est impossible de maintenir en pratique. Être présent ou passé n'est pas une différence de caractère interne, tenant à la nature d'un fait ; ce n'est qu'une différence de position par rapport à un observateur donné. La Révolution de 1830 est un fait passé pour nous, présent pour les gens qui l'ont faite. Et de même la séance d'hier à la Chambre est déjà un fait passé.

4 Il n'y a donc pas de faits historiques par leur nature ; il n'y a de faits historiques que par *position*. Est historique tout fait qu'on ne peut plus observer directement parce qu'il a cessé d'exister. Il n'y a pas de caractère historique inhérent aux faits, il n'y a d'historique que la façon de les connaître. L'histoire n'est pas une science, elle n'est qu'un procédé de connaissance.

5 Alors se pose la question préalable à toute étude historique. Comment peut-on connaître un fait réel qui n'existe plus ? Voici la Révolution de 1830 : des Parisiens, tous morts aujourd'hui, ont pris sur des soldats, morts aussi, un bâtiment qui n'existe plus. Pour prendre en exemple un fait économique : des ouvriers morts aujourd'hui dirigés par un ministre mort aussi ont fondé l'établissement des Gobelins. Comment atteindre un fait dont aucun élément ne peut plus être observé ? Comment connaître des actes dont on ne peut plus *voir* ni les acteurs ni le théâtre ? – Voici la solution de cette difficulté. Si les actes qu'il s'agit de connaître n'avaient laissé aucune trace, aucune connaissance n'en serait possible. Mais souvent les faits disparus ont laissé des traces, quelquefois directement sous forme d'objets matériels, le plus souvent indirectement sous la forme d'écrits rédigés par des gens qui ont eux-mêmes vu ces faits. Ces traces, ce sont les *documents*, et la méthode historique consiste à examiner les documents pour arriver à déterminer les faits anciens dont ces documents sont les traces. Elle prend pour point de départ le document observé directement ; de là elle remonte, par une série de raisonnements compliqués, jusqu'au fait ancien qu'il s'agit de connaître. Elle diffère donc radicalement de toutes les méthodes des autres sciences. Au lieu *d'observer* directement des faits, elle opère



indirectement en *raisonnant* sur des documents. Toute connaissance historique étant indirecte, l'histoire est essentiellement une science de raisonnement. Sa méthode est une méthode *indirecte*, par raisonnement.

6 C'est une méthode évidemment inférieure, une méthode d'expédient ; on l'évite tant qu'on peut employer la méthode normale, l'observation directe. On n'en fait aucun usage dans toutes les sciences générales, physique, chimie, biologie, celles qui cherchent les lois générales, c'est-à-dire permanentes, des phénomènes ; il suffit ici d'expérimenter et d'observer. Mais quand on a besoin de connaître une évolution, il faut pouvoir comparer avec les faits présents qu'on observe des faits passés qu'on ne peut plus observer ; on est forcé alors de recourir à la méthode indirecte, qui seule permet d'atteindre les faits passés. – Quand on a besoin de connaître un ensemble concret très étendu, il faut réunir des observations sur un grand nombre de faits. Par exemple, s'il s'agit de chercher l'ensemble des salaires dans un pays, chaque observateur n'en peut observer qu'un très petit nombre ; il faut bien qu'il ajoute à sa connaissance personnelle directe celle des autres observateurs ; le voilà ainsi obligé de combiner ses observations propres avec des *documents* rédigés par les autres observateurs ; et pour étudier ces documents il est ramené à la méthode indirecte qui est la méthode historique.

7 Ainsi la méthode d'étude indirecte par les documents, la méthode historique, est la seule qu'on puisse employer dans deux cas : quand on veut atteindre soit des évolutions, soit des ensembles concrets.

8 Comme toute autre méthode scientifique, elle comporte deux séries d'opérations : 1° étudier le document pour déterminer quels ont été les faits particuliers passés dont le document est la trace ; 2° après avoir établi ces faits, les grouper en une construction méthodique pour découvrir les rapports entre eux.

9 II – Et maintenant, qu'est-ce que les sciences sociales ?

10 D'après le sens propre du mot *social*, ce devraient être toutes les sciences qui étudient les faits sociaux, c'est-à-dire ceux qui se produisent en société : les habitudes humaines de tout genre (langues, mœurs, alimentation, costume, habitation,



cérémonial, divertissements), les phénomènes intellectuels (art, science, religion, philosophie, morale), les institutions politiques ou économiques.

- 11 C'est avec ce sens général qu'Auguste Comte a fabriqué le mot *sociologie*, pour désigner la science de tous les phénomènes de société. C'est encore le sens que lui donnait Herbert Spencer dans les *Principes de sociologie*. Mais, à force de se disputer sur les limites de la sociologie, les sociologues, tirant chacun de son côté, ont arraché au mot la plus grande partie de sa signification primitive et ne lui ont laissé qu'un sens vague. Simmel¹ a essayé de le préciser de nouveau en réduisant la sociologie à l'étude abstraite des phénomènes communs à toutes les espèces de société.
- 12 Le mot *sociologie* avait été inventé par des philosophes, il correspondait à une tentative pour grouper des branches de science restées isolées sous une conception philosophique d'ensemble. Il paraît avoir eu le même sort que cette conception : après une période de vogue, il semble menacé de sortir de la langue.
- 13 Le mot *sciences sociales* est entré dans l'usage pour indiquer à peu près le même ensemble d'études.
- 14 Il y a été introduit par des spécialistes, sans conception d'ensemble, pour répondre à un besoin pratique ; et c'est aussi pour des raisons pratiques accidentelles que le sens s'en est précisé et limité ; aussi ne peut-on comprendre le sens actuel de ce mot qu'en suivant son histoire.
- 15 Au XVIII^e siècle le terme *social* a encore son sens général, le *Contrat Social* de Rousseau est essentiellement un contrat politique.
- 16 Dans la première partie du XIX^e siècle, le sens s'est restreint ; « social » s'est opposé à « politique » ; il a désigné les institutions et les usages qui ne sont pas directement organisés par le gouvernement : famille, propriété, division en classes ; on a opposé « l'état social » à « l'état politique » ; c'est en ce sens que l'emploient les manuels d'histoire des institutions. Dans l'histoire de Sparte par exemple, la description des classes, Hilotes, Périèques, Spartiates, forme l'état « social » ; le gouvernement et l'armée rentrent dans l'état « politique ». En ce sens l'histoire sociale serait l'étude des classes, de leurs privilèges, de leur recrutement, de leurs



relations, et l'histoire des associations privées telles que la famille.

- 17 Dans la seconde moitié du siècle le mot a tendu à prendre un autre sens. Il s'est peu à peu transporté aux nouvelles branches d'études de la société humaine qui commençaient à se former. Plusieurs branches s'étaient déjà constituées avant qu'on eût la conception distincte de société et de phénomènes sociaux. Elles étaient nées les unes de l'histoire², – étude encore confuse de tous les faits du passé, science des actes et des institutions politiques, mélangée à l'érudition et à l'archéologie, – les autres de certaines études pratiques devenues peu à peu historiques, la théologie devenue histoire des religions, la jurisprudence devenue histoire du droit, la rhétorique et la philosophie devenues histoires des littératures et des doctrines, l'art devenu histoire de l'art. Chacune, ayant eu dès l'origine ses professeurs et ses spécialistes, s'était organisée en une science indépendante sous un nom spécial.
- 18 Les études sur la société qui se sont organisées les dernières, au XIX^e siècle, ont pris le nom de *sociales*, devenu vacant. Ainsi s'explique que ce mot ait été réduit à un sens si restreint. Si, de l'ensemble des sciences qui étudient les phénomènes sociaux au sens large, on retire toutes les branches d'études constituées antérieurement en sciences spéciales, le résidu comprend les « sciences sociales » au sens actuel.
- 19 Ce sont trois groupes d'études d'origines très éloignées qui ont convergé, de façon à former les « sciences sociales ».
- 20 Un de ces groupes s'est constitué par la création d'une statistique fondée sur une méthode scientifique. Les premiers essais remontent à la fin du XVII^e siècle, aux travaux de Petty et aux tables de mortalité. Mais il a fallu attendre qu'on disposât de chiffres assez complets et portant sur des phénomènes assez variés pour donner l'idée d'étudier méthodiquement ces séries de chiffres et d'en tirer des conclusions générales. Ce travail n'a pu commencer que tard, quand les autres branches étaient déjà constituées sous forme d'histoires spéciales ; et il a commencé hors des Universités où ces sciences s'étaient constituées. Quand on a pour la première fois pris conscience du rôle de la



statistique, on a cherché un mot pour lui donner sa place dans l'ensemble de la science. Quételet, a publié son traité *Sur la possibilité de mesurer l'influence des causes qui modifient les éléments sociaux*, 1832, et son *Essai de physique sociale*, 1835. Ainsi la statistique est entrée dans le groupe des sciences sociales. Quand elle s'est subdivisée, la branche principale a formé la *démographie*, où le mot *δήμος* est pris au même sens restreint que le mot « social ».

21 Un autre groupe, – et le plus considérable, – a été formé par l'étude des phénomènes et des institutions économiques (production, échanges, répartition), – mal délimité du côté de la production (on a hésité sur la place de l'histoire de la technique), – mal délimité aussi du côté de la consommation (alimentation, vêtement, habitation, dépenses). Cette étude s'était appelée longtemps « économie politique », *Volkswirtschaft* ; mais le sens de ce mot a tendu à se restreindre aux considérations théoriques qui avaient été la première forme de l'étude économique. De plus en plus c'est la description des phénomènes réels qui tend à devenir la science sociale, établie au moyen d'une méthode d'observation.

22 Cette déviation de sens a coïncidé avec l'apparition des écoles socialistes et semble s'être produite sous leur influence. L'idée fondamentale, surtout des disciples de Marx, c'est que l'organisation économique est le fondement de toute la société ; réformer la société c'est réformer le régime économique. Tous les autres faits sociaux passent au second plan, non seulement les faits intellectuels ou religieux, mais même les faits politiques. Ils ont beau demander avant tout une réforme politique, le suffrage universel, montrant ainsi que l'organisation économique est dominée par le régime politique ; dans leur langue, le fait « social » par excellence, c'est le fait économique. Et c'est le sens qu'ils ont fini par imposer aujourd'hui ; « sciences sociales » est devenu synonyme de sciences économiques.

23 Le 3^e groupe est d'une tout autre nature. Les hommes qui étudient les phénomènes économiques ont été amenés à étudier aussi les théories et les doctrines économiques, doctrines spéculatives et doctrines pratiques, par conséquent les réformes et les révolutions économiques. Ainsi de



l'histoire générale des doctrines, confondue jusque-là dans l'histoire de la philosophie et des sciences, s'est détaché un fragment, l'histoire des doctrines et des projets économiques, qui est venu former le troisième groupe des sciences sociales.

- 24 Aujourd'hui les sciences sociales comprennent donc :
- 1° Les sciences statistiques, y compris la démographie ;
 - 2° Les sciences de la vie économique ;
 - 3° L'histoire des doctrines et des tentatives économiques.
- 25 C'est à peu près ainsi que les éditeurs du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* délimitaient en 1890 le champ de leur répertoire, en expliquant qu'ils faisaient de *Staats* le synonyme de *Sozial*, d'après le sens nouveau que le mot *Staat* a pris depuis le Staatssozialism. – Un des traités les plus récents en anglais, Mayo-Smith, réunit sous un nom analogue (*Statistics and sociology*, 1895) deux sortes d'études, la démographie et l'économie politique. – Ce sens complexe est aussi celui qu'a adopté en Allemagne dès 1873 le *Verein für Sozialpolitik*, suivi par Stammhammer, *Bibliographie der Sozial politik*, 1896. – C'est le sens donné en France au mot *social* dans le *Musée social* du comte de Chambrun, le Collège libre des sciences *sociales* et l'École des hautes études *sociales*.
- 26 Les sciences sociales, dans le sens que la pratique récente leur a donné, se limitent donc à une partie restreinte des phénomènes.
- 27 Elles sont un amalgame disparate, formé : 1° de l'étude des actes et des institutions économiques, 2° de la statistique des actes et des produits humains et 3° de l'histoire des doctrines. Elles n'ont qu'un seul caractère commun, c'est d'étudier des phénomènes qui se rapportent aux intérêts matériels des hommes.
- 28 Ces phénomènes sont de deux espèces, qui correspondent aux deux sciences entrées dans l'amalgame : 1° les phénomènes proprement corporels, nombre, sexe, âge, santé, maladie, naissance, mort, qui sont l'objet de la démographie ; 2° les phénomènes économiques, qui consistent dans les rapports entre les hommes et les objets matériels pour la production, la distribution, la consommation ; c'est le domaine de la science économique



au sens large. La limite ne peut pas toujours être tracée exactement. Il y a des faits économiques purement intellectuels, comme les opérations de Bourse, qui restent dans les sciences sociales parce qu'ils sont liés étroitement aux phénomènes matériels de l'échange. Mais le caractère général des faits étudiés par les sciences sociales c'est d'être des faits matériels qu'on cherche à atteindre par l'observation matérielle³.

29 III – On voit maintenant pourquoi la méthode historique ainsi définie est indispensable aux sciences sociales ainsi définies.

30 1° Toute science sociale, soit démographie, soit science économique, doit se constituer par l'observation directe des phénomènes. Mais, en pratique, l'observation des phénomènes est toujours limitée à un champ très étroit. Pour arriver à une connaissance étendue, il faut toujours recourir au procédé indirect, au *document*. Or, le document ne peut s'étudier que par la méthode historique. Qu'il ait été rédigé au temps d'Auguste ou en 1900, la méthode pour l'étudier est la même, au moins dans les règles fondamentales. La méthode historique est donc nécessaire pour utiliser correctement même les documents contemporains.

31 2° Toute science sociale s'applique à des phénomènes qui ne restent pas constants ; pour les comprendre il faut en connaître l'évolution. Pour le fait même le plus simple de la démographie, – le chiffre de la population, – l'évolution est un élément essentiel de la connaissance scientifique. Cette nécessité de connaître l'évolution est bien plus grande encore pour la vie économique, où aucune organisation n'est intelligible que par son passé historique. Il faut donc une étude historique des phénomènes sociaux antérieurs, et cette étude n'est possible que par une méthode historique.

32 Ainsi, il faut appliquer d'abord la méthode historique aux sciences sociales, pour interpréter les documents, dont on a besoin dans tous les cas où la connaissance ne peut être qu'indirecte (et en pratique presque tous les faits des sciences sociales sont recueillis par la méthode indirecte). –



Puis, quand les faits sont réunis, il faut pour les grouper suivre une méthode identique à celle de l'histoire, car il s'agit

de former un ensemble avec des faits recueillis presque tous par des procédés historiques.

Notes

1. *Die Probleme der Geschichtsphilosophie*, 1892.
2. Voir plus loin dans la 2^e partie, chap. XI, « Naissance des histoires spéciales, histoire universelle, histoire générale ».
3. On verra plus loin, 2^e partie, chap. XII, si cette prétention est justifiée.

© ENS Éditions, 2014

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposé - CC BY-NC-ND 3.0

Cette publication numérique est issue d'un traitement automatique par reconnaissance optique de caractères.

Référence électronique du chapitre

SEIGNOBOS, Charles. *Méthode historique et sciences sociales* In : *La méthode historique appliquée aux sciences sociales* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2014 (généré le 11 octobre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/enseditions/492>>. ISBN : 9782847885750. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.492>.

Référence électronique du livre

SEIGNOBOS, Charles. *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2014 (généré le 11 octobre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/enseditions/487>>. ISBN : 9782847885750. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.487>. Compatible avec Zotero

La méthode historique appliquée aux sciences sociales

Charles Seignobos

Ce livre est recensé par

Audrey Levray, *Lectures*, mis en ligne le 30 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/14347> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.14347>



La méthode historique appliquée aux sciences sociales

Charles Seignobos

Ce livre est cité par

(2012) *La présence de l'histoire dans l'épistolaire*. DOI: [10.4000/books.pufr.10841](https://doi.org/10.4000/books.pufr.10841)

Doussot, Sylvain. (2018) Quelle normativité pour les recherches en didactiques disciplinaires ? Retour sur un texte de Didier Cariou en histoire. *Revue française de pédagogie*. DOI: [10.4000/rfp.8436](https://doi.org/10.4000/rfp.8436)

Zouache, Abbès. (2018) Introduction. *Bulletin d'études orientales*. DOI: [10.4000/beo.5173](https://doi.org/10.4000/beo.5173)

Robic, Marie-Claire. (2018) Les chemins de l'école (1860-1914). *Revue d'histoire des sciences humaines*. DOI: [10.4000/rhsh.290](https://doi.org/10.4000/rhsh.290)

Hatzfeld, Nicolas. (2008) Au-delà de la perspective, cartographier le passé. *Temporalités*. DOI: [10.4000/temporalites.84](https://doi.org/10.4000/temporalites.84)

Aymes, Marc. Barret, Sébastien. Flori, Juliette. Kraus, Dorothea. Potin, Yann. Schulz, Kristina. (2000) « Sources et méthodes historiques ». *Labyrinthe*. DOI: [10.4000/labyrinthe.287](https://doi.org/10.4000/labyrinthe.287)

Borlandi, Massimo. (2017) Sociologie et histoire : la contribution de Durkheim. *Revue européenne des sciences sociales*. DOI: [10.4000/ress.3920](https://doi.org/10.4000/ress.3920)

Gomes, Lucie. (2019) L'objectivité du document en classe d'histoire : un obstacle à dépasser pour être compétent. *Recherches en éducation*. DOI: [10.4000/ree.833](https://doi.org/10.4000/ree.833)

Cariou, Didier. (2018) Quelles références aux pratiques de savoir en classe d'histoire ? Éléments de réponses au texte de Sylvain Doussot. *Revue française de pédagogie*. DOI: [10.4000/rfp.8442](https://doi.org/10.4000/rfp.8442)

